

FONCTIONNEMENT



Mail: contact@apipro-ffap.fr Site: www.apipro-ffap.fr Tel: 06 44 79 72 47



La structuration fédérative nous permet de garder les spécificités des syndicats régionaux fondateurs, d'accueillir d'autres structures professionnelles régionales et départementales, tout en permettant l'adhésion individuelle. Le fonctionnement de la FFAP est, depuis sa création, en constante évolution afin de tendre vers plus d'efficacité et d'améliorer la participation de chacun-e.

LES GROUPES DE TRAVAIL

STRUCTURATION

UNE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Chaque année, la Fédération Française des Apiculteurs Professionnels se réunit en Assemblée Générale. C'est l'occasion de discuter et décider ensemble des orientations de notre fédération, de rediscuter de notre fonctionnement. C'est le lieu où nous pouvons débattre ensemble de la situation de l'apiculture en France et à l'international.

Moment fort de retrouvailles, d'échanges et de débats, c'est à cette occasion que sont décidées les orientations de notre syndicat.

UN FONCTIONNEMENT HORIZONTAL

L'AG de 2016 a décidé de profondément modifier son fonctionnement. Il n'existe donc plus de Conseil d'Administration omniscient qui prendrait toutes les décisions et mettraient en place toutes les actions. Nous souhaitons que les décisions reviennent à la base, aux apiculteurs et apicultrices. Nous avons donc fait le choix de mettre en place des groupes de travail, mandatés par l'AG pour mener réflexions et actions.

Pour améliorer son fonctionnement, la FFAP s'est organisée depuis l'Assemblée Générale de novembre 2016 en Groupes de Travail. Des adhérent-e-s peuvent, s'ils-elles le souhaitent, participer à la vie de ces groupes. Au nombre de 6 à ce jour, ils sont mandatés par l'AG pour préparer l'intervention de la FFAP sur chaque sujet et de prendre des décisions sur différentes thématiques:

✓ INTERPROFESSION

Suivre l'actualité de l'interprofession Interapi et faire vivre l'expression et les positions de la FFAP en son sein.

✓ MUTUELLE

Poursuivre la réflexion sur la mise en place d'une mutuelle d'essaims.

✓ SANITOX®

Suivre l'actualité concernant les néonicotinoïdes, les pesticides et le sanitaire ; veille et analyses des évolutions réglementaires.

✓ MARCHÉ DU MIEL

Suivre les infos, communications, et études. Participer au soutien pour le développement de structures permettant aux apiculteurs et apicultrices d'être autonomes et de pouvoir vendre leur miel à un prix décent.

✓ ÉLEVAGE, SÉLECTION, GÉNÉTIQUE

Promouvoir l'autonomie des exploitations en terme d'élevage et donc de sélection. Promouvoir une apiculture paysanne autonome.

✓ VIE SYNDICALE

Dynamiser et renforcer la vie syndicale. Répondre aux demandes et aux sollicitations des adhérent-e-s, réfléchir et organiser le fonctionnement de notre fédération. Faire connaître la FFAP. Sensibiliser la société civile sur la situation des apiculteurs et apicultrices professionnel-le-s. Développer des actions unitaires.

LES OUTILS DE DIFFUSION

Le coordinateur de la FFAP diffuse aux adhérent-e-s chaque vendredi L'Antenne, bulletin électronique de liaison, qui regroupe les informations internes de la FFAP ainsi qu'une revue de presse de l'actualité de la filière, de l'agriculture, de l'environnement, etc.

Le site internet de la FFAP diffuse nos positions et analyses sur la toile.

La FFAP dispose d'un compte Facebook et d'un compte Twitter. Animés par le coordinateur de la FFAP, ses outils ont vocation à diffuser les positions de la FFAP à un public large, ainsi que de réagir à l'actualité touchant de près ou de loin l'apiculture (environnement, agriculture, pesticides, etc.).

LE COORDINATEUR

Depuis février 2016, la FFAP a décidé d'embaucher un salarié à mi-temps pour les missions de coordination de la Fédération. Auparavant des administrateurs et administratrices de la FFAP exerçaient cette mission, en plus de leur activité d'apiculteurs et d'apicultrices, ce qui s'est avéré difficilement compatible.

Les missions du coordinateur de la FFAP sont multiples : communication extérieure : relations avec les autres organisations apicoles, avec l'administration, animation de la présence de la FFAP sur les réseaux sociaux), administration, animation des différents groupes de travail, lien avec les adhérent-e-s, etc.

Les statuts de la Fédération Française des Apiculteurs Professionnels sont déposés à Crest.
Siège social : 154 avenue Jean Rabot 26400 Crest

